



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Organe cantonal de conduite OCC
Kantonales Führungsorgan KFO

Protection de la population
Bevölkerungsschutz

Rte des Arsenaux 16, Case postale 185, 1705 Fribourg
T +41 26 305 30 30, F +41 26 305 30 04
www.fr.ch/catastrophe

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 24 avril 2020

Communiqué de presse



Adaptation de la stratégie sanitaire : la Permanence de Fribourg (PMF) reprend son activité et ne sera plus une filière COVID

En raison de l'évolution de la situation en lien avec le COVID-19 et la reprise des activités des cliniques privées, la stratégie sanitaire cantonale est adaptée. Depuis le 27 avril prochain, la Permanence de Fribourg reprend ses activités habituelles.

Le recul du nombre de nouveaux cas (55 patient-e-s hospitalisé-e-s, dont 8 aux soins intensifs) permet aujourd'hui à la Permanence de Fribourg (PMF) de reprendre dès le 27 avril ses activités habituelles, à savoir une activité six jours sur sept (fermeture le dimanche). Elle ouvrira selon ses horaires habituels (9-19h du lundi au vendredi, 9-16h le samedi). La Permanence Fribourg (médecins installés) continuera à rester en appui du service des urgences de l'HFR pour la prise en charge des petites urgences.

Le rôle de la PMF en tant que filière Covid est repris par le service des urgences de l'HFR.

La PMF ne fera ainsi plus partie des filières COVID-19 mises en place dans le cadre de la stratégie cantonale. Les filières suivantes sont en place à partir de lundi prochain :

- HFR Fribourg – Hôpital cantonal
- HFR Riaz
- HFR Tafers
- HFR Meyriez-Murten
- Centre médical de la Veveyse (CMV), Châtel-St-Denis
- HIB (Hôpital intercantonal de la Broye)

Pour rappel, afin de faire face à la crise du COVID-19, l'Organe de conduite sanitaire (OCS) a développé une stratégie sanitaire cantonale début mars 2020. Dans ce cadre, des filières prenant en charge des patient-e-s COVID-19 ont été mises en place, avec la collaboration des médecins installés et de la MFÄF (Médecins Fribourg / Ärztinnen und Ärzte Freiburg, anciennement SMCF).

La stratégie cantonale peut à tout moment être revue, si la situation l'exige. Une stratégie de diagnostic (tests) cantonale à plus large échelle est d'ailleurs à bout touchant. L'OCC et l'OCS tiennent à remercier les médecins installés et la MFÄF pour leur soutien dans la gestion de la crise sanitaire et pour l'excellente collaboration.

Contacts

—

MFÄF, Rémy Boscacci, Médecin, T +41 79 964 60 18 (16h – 17h)

DSAS, Service du médecin cantonal, Barbara Gruetzmacher, médecin cantonale, T +41 26 305 79 80 (15h – 16h)

Cellule Information OCC COVID 19

T +41 26 305 48 60, <https://www.fr.ch/covid19>
occinfo@fr.ch